

Régional de Badminton par Équipes
 Catégorie unique (Cadets(tes)/Juniors)
Le 11 Février 2026 à LA ROCHE/YON



Catégorie	Lieu	Appel des concurrents	Début de la compétition	Responsables de salle
Cadets/Juniors Promo et Elite	Gymnase du lycée St François d'Assise 11 Rdpt Charles Sorin 85 000 LA ROCHE/YON	13h	13h30	Yvan BONNIN 06-86-46-25-98 Tableaux : Vincent VERON 06-82-15-19-87

Fin de la compétition : 17h - Il est impératif de pouvoir débuter les compétitions à l'heure.

Après 12 h 15, sauf si nous sommes prévenus du retard au N° de téléphone de Vincent VERON : 06-82-15-19-87, tous les élèves seront considérés comme forfait et ne pourront plus intégrer le tableau. Dès que vous avez connaissance d'un désistement, même au dernier moment, il est indispensable de prévenir l'UGSEL Territoriale car vos absences ont des répercussions sur les tableaux du tournoi. Tél : 02.41.68.26.28 - Mail : ugselpl@gmail.com.

Participation : Les établissements devront avertir obligatoirement l'UGSEL Pays de la Loire si une équipe ne PARTICIPE PAS **et** la supprimer sur Usport dans « liste des inscrits ». Dernier délai : mercredi 4 février 20h impératif.

Secrétariat territorial - **Tél : 02.41.68.26.28 - Mail : ugselpl@gmail.com** afin de préparer les tableaux.

Règlement UGSEL Nationale :

Le championnat PROMOTIONNEL individuel et par équipe est ouvert à tous les joueurs non classés FFBad et aux joueurs classés P12 - P11 - P 10 FFBad uniquement.

Les joueurs ayant été classés R et plus dans les années antérieures ne sont pas autorisés à jouer en promotionnel.
Le championnat national ELITE individuel et par équipe est ouvert à tous les joueurs.

ATTENTION : A la date du 8 janvier 2026 un joueur dont le classement est égal ou supérieur à D9 dans l'une des 3 disciplines (simple, double ou double mixte) intégrera le championnat élite.

Article 13.2.1 Composition des équipes. Une équipe peut se composer de :

Equipe de 5	1 arbitre, joueur remplaçant	2 filles – 2 garçons
Equipe de 6	1 arbitre, joueuse fille remplaçante	2 filles – 2 garçons – 1 garçon remplaçant
	1 arbitre, joueur garçon remplaçant	2 filles – 2 garçons – 1 fille remplaçante
Equipe de 7	1 arbitre (fille ou garçon) non-joueur	2 filles – 2 garçons – 1 fille remplaçante – 1 garçon remplaçant

L'arbitre joueur remplaçant est prioritairement mis à disposition de l'organisation pour l'arbitrage.

Un remplacement ne peut intervenir qu'entre deux rencontres de 75 points, sauf en cas de blessure.

ATTENTION : Le joueur blessé perd les points restant à jouer du match en cours et peut se faire remplacer sur son 2^e match à jouer, après constatation de la blessure faite par le responsable technique de la salle.

ÉDUQUER... TOUT UN SPORT !